

Contribution « Le temps des femmes » Vanessa-Jade PARISOT

Où sont les hommes ? Où sont les pères ?

Indécents, Insupportables, ce sont les mots qui ne manquent pas de nous assaillir suite aux événements de cette fin Juin 2023, lorsque nous entendons les discours de mépris de nos Ministres, incriminant toujours et encore les mères, qu'elles remplissent mal leur rôle éducatif, ou qu'elles en soient, selon eux incapables lorsqu'elles sont seules... Les mères qui accomplissent encore à plus de 80% les tâches domestiques et éducatives, qui sont le plus souvent dans des situations professionnelles précaires, ou qui ont abandonné l'idée même de travailler ou de construire une carrière, qui sont les plus pauvres après un divorce, perdantes sur tous les tableaux dans la majorité des cas, sont encore le centre de toutes les attentions quand les quartiers brûlent et se déchainent ...

Cela suffit ! Après la mort du jeune Nahel, l'actualité nous donne une nouvelle fois de multiples raisons de nous indigner, et surtout, de nous questionner pour faire bouger les lignes.

Nous nous demandons aujourd'hui où sont passés les pères ?

Si les femmes représentent 85% des parents à la tête d'une famille monoparentale (24,7% des familles sont monoparentales en France) et 93% des enfants qui vivent dans ce cadre sont sous la responsabilité de leur mère, nous sommes en droit de nous demander où sont passés les pères ?

Les raisons pour lesquelles les femmes se retrouvent seules à élever leurs enfants sont multiples : divorce (dans 81% des cas, les mères se voient confier la garde de leurs enfants), enfant né hors mariage, abandon, viol, et décès du conjoint. Rappelons au passage que 40% des pensions alimentaires ne sont pas payées, majoritairement par les pères, ce qui laisse encore les femmes plus seules, isolées et précaires.

Parallèlement, le nombre de pères solos s'accroît aussi régulièrement (15%) mais seulement pour 2 raisons : le veuvage – qui était encore il y a à peine 40 ans, la seule raison pour un homme d'élever seul ses enfants et le divorce – ou la séparation, dans 19% des cas.

Ces constructions sociales ne datent certes pas d'hier, mais en 2023, il est bien légitime de se questionner sur cette injonction faite aux femmes d'être d'abord et avant tout des mères. D'en faire un statut social, une raison unique d'exister pour le monde. Il est tout aussi légitime de se demander qui projette cette responsabilité parentale massivement sur les femmes : nous pouvons trouver des réponses dans l'Histoire du genre et les travaux des sociologues. Mais nous connaissons actuellement la part jouée par les médias, renforcée et amplifiée par un pouvoir, et le rôle tout aussi important de la classe dominante sur les représentations fortement véhiculées à travers la société.

Cette société qui nous apparaît, à nous, force progressiste, encore bien primaire, voire archaïque. Alors comment construire une société plus égalitaire, comment promouvoir des comportements plus construits et des relations plus élaborées ?

Il nous semblerait avantageux et primordial de faire prendre conscience au maximum de personnes possible qu'à toutes les échelles et dans tous les domaines, les responsabilités peuvent et doivent être partagées équitablement entre les femmes et les hommes.

Pour cela, nous soutiendrons toutes les propositions allant dans le sens de l'Education au Genre et attribuant des moyens financiers et humains conséquents aux actions en faveur de son développement. Dès la naissance, voire même avant, les stéréotypes sont à l'œuvre, et il est plus que temps de travailler à leur déconstruction.

Des lois en faveur d'un congé parental (qui peut être pris jusqu'au 3^e anniversaire de l'enfant, mais est majoritairement choisi par les mères notamment pour des raisons financières) plus équilibré entre les pères et les mères seraient également les bienvenues. Nous avons matière à expérimenter également pour le congé paternité (qui, lui, doit être pris tout de suite après la naissance de l'enfant), en nous inspirant d'autres pays (16 semaines payées intégralement en Espagne par exemple, 5 semaines au Portugal, 4 semaines en Lituanie – pour rappel en France nous sommes à 28 jours, dont une semaine obligatoire). Nous avons aussi matière à innover : pourquoi ne pas penser à un congé paternité avant la naissance de l'enfant, car si la future maman est censée se reposer pour préparer l'arrivée de l'enfant, alors qui s'occupe des tâches ménagères ? qui l'accompagne aux rendez-vous médicaux ? qui l'épaule dans cette période délicate ?

Durant ces congés maternité et paternité, il nous semble nécessaire de mettre en œuvre un accompagnement à la parentalité obligatoire, par des personnes formées aux problématiques de genre.

Dans notre souci d'égalité, d'équité, il nous apparaît central de réattribuer des responsabilités domestiques et éducatives aux hommes, aux pères et de trouver des solutions pour rendre effectives les contraintes pour les parents absents. Nous avons besoin pour cela d'un soutien médiatique, politique et sociétal.

Socialistes, donc féministes, nous sommes convaincu.e.s que l'égalité se mettra en place par l'éducation, dès le plus jeune âge, des prochaines générations, mais nous ne pouvons nous résoudre à sacrifier totalement les générations plus anciennes.

Cette Convention n'est donc que le début ! Debout ! Et au travail !